



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
Tenue le lundi 1^{er} mars 2021 à 19 h 30
à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Vincent Meloche, Yves Métras, Éric Payette, Sébastien Rémillard et Michel Vaillancourt, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Est absent : aucun

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte, cette dernière se tenant exceptionnellement à huis clos et par visioconférence, vu la crise sanitaire toujours actuelle. Il est 19h30.

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Laberge
APPUYÉ PAR Éric Payette

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier:

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021
3. Période de questions
4. Direction générale
 - 4.1 Rapport mensuel pour février
 - 4.2 Dépôt de lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 - Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité
 - 4.3 Dépôt de lettre de Claire Isabelle - Octroi de subvention à la Municipalité dans le cadre de l'appel de projets communautaires et octroi de mandat à la direction générale - développement du projet Arbres et fleurs
 - 4.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Franklin
 - 4.5 Acceptation d'offre de service de PG Solutions - VOILÀ
 - 4.6 Acceptation d'offre de service de PG Solutions - Transphère Paiement
 - 4.7 Offre de service de M. Roy Vaincourt pour coupe de gazon 2021
 - 4.8 Dépôt du compte-rendu de la rencontre du lundi 22 février 2021 à 9h
 - 4.9 Acceptation conditionnelle de l'entente concernant le dossier municipal d'expropriation des parties de lots et de la contestation du droit à l'expropriation
 - 4.10 Résolution d'appui - Plaintes et insatisfaction auprès de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL)
 - 4.11 Dépôt de planification de travaux numéro 1 en vue d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023
5. Greffe
6. Ressources humaines
 - 6.1 Autorisation d'affichage d'un(e) stagiaire à titre d'inspecteur municipal pour la saison estivale 2021
 - 6.2 Détermination de date pour la formation Interaction entre le conseil municipal, le maire et la direction générale : Qui fait quoi en matière de ressources humaines?
 - 6.3 Adoption de la Politique en cas de fraude
7. Finances
 - 7.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 7.2 Fin de contrat location-achat du copieur
8. Sécurité publique
 - 8.1 Desserte incendie de la municipalité du canton de Havelock par le service incendie de la municipalité de Franklin - suite de la résolution 365-12-2020
9. Transports et voirie
 - 9.1 Adoption du rapport d'activité du mois de février du Service des travaux publics
 - 9.2 Octroi de contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier 2021 - option 1
 - 9.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
 - 9.4 Modification de la résolution 391-12-2020 - Acceptation de l'offre de service de USD Loubac pour le remplacement des couvercles des bacs de recyclage
10. Hygiène du milieu
 - 10.1 Adoption du rapport d'activité du mois de décembre de la technicienne en assainissement des eaux
 - 10.2 Octroi de mandat en vue du développement résidentiel de la municipalité et du développement du réseau d'égout et d'aqueduc
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Procès-verbal de la séance du 26 novembre 2020 du CCU
 - 11.2 Procès-verbal de la séance du 18 février 2021 du CCU

083-03-2020



- 11.3 Demande de P.I.I.A. pour le 831, chemin Welsh
- 11.4 Demande de P.I.I.A. pour le 2650, rue du Parc
- 11.5 Demande de P.I.I.A. pour le 2710, rue de l'Eden
- 11.6 Demande de P.I.I.A. pour le 2569, route 209
- 11.7 Demande de P.I.I.A. pour le 3935, route 201
- 11.8 Détermination de date et constitution d'un comité de travail pour le dossier de signalisation de la rue de l'église
- 11.9 Adoption du rapport d'activité de l'inspecteur municipal
12. Loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1 Dépôt de correspondances des étapes finales de conception - projet de terrasse au Parc Antoine-Labelle
 - 12.2 Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis
 - 12.3 Acceptation d'offre de service de l'entreprise Création Webson pour la captation vidéos pour le développement socio-économique de la municipalité
 - 12.4 Intégration de la municipalité de Saint-Stanislas-De-Kostka à la régie intermunicipale pour l'exploitation de la patinoire régionale de Huntingdon
 - 12.5 Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière Initiative canadienne pour des collectivités en santé en vue d'un projet structurant de construction d'une infrastructure récréative municipale et polyvalente au Parc Antoine-Labelle
 - 12.6 Octroi de mandat à la direction générale - Projet de jardins communautaires pour la saison 2021
 - 12.7 Octroi de mandat à la direction générale - Projet d'aménagement d'un parc à la maison municipale et à l'église Zion
13. Développement économique
 - 13.1 Octroi de mandat à la direction générale - Projet de vente de produits locaux
14. Correspondance
 - 14.1 Lettre de démission d'un membre du Comité d'embellissement
15. Divers
 - 15.1 Projet du Comité d'embellissement - Plantation d'arbres et arbustes au Parc Antoine-Labelle
 - 15.2 Date de la prochaine séance ordinaire : 5 avril 2021 (lundi de Pâques)
 - 15.3 Lettre d'appui - Centre mère-enfant
 - 15.4 Dossier : Quai - Port Lewis
16. Documents à consulter
 - 16.1 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 28 octobre 2020, à 21h
 - 16.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 25 novembre 2020, à 10h50
 - 16.3 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 25 novembre 2020, à 11h27
 - 16.4 Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 décembre 2020, à 19h57
 - 16.5 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 20 janvier 2021, à 20h15
 - 16.6 Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 février 2021, à 18h30
17. Parole aux élus
18. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 1^{er} février 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

084-03-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard et appuyé par le conseiller Vincent Meloche

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 1^{er} février 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions

Puisque la séance est tenue à huis clos, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 est affiché sur le site internet de la Municipalité afin que les citoyens en soient informés et puissent, s'ils le désirent, transmettre leurs commentaires ou questions sur les sujets présentés. De plus, tout(e) citoyen(ne) ayant une question relevant du conseil municipal, peut l'adresser par écrit à l'adresse électronique info@municipalitedefranklin.ca avant 12h00 (midi) le jour même de la séance du conseil et elle sera répondue, à la période questions prévue à l'ordre du conseil.

Aucune question.

4. Direction générale

4.1 Rapport mensuel pour février

ATTENDU QUE le directeur général a déposé au conseil municipal le rapport mensuel pour le mois de février 2021;



ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

085-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Dépôt de lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 - Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité

Après l'analyse de notre dossier, la demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 - Soutien au rayonnement des régions du fonds régions et ruralité, adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, n'a pas été priorisée par le comité régional de sélection de la Montérégie. Le ministère nous invite à considérer le programme volet 4 - Aide financière pour des projets locaux de vitalisation du Fonds régions et ruralité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Dépôt de lettre de Claire IsaBelle - Octroi de subvention à la Municipalité dans le cadre de l'appel de projets communautaires et octroi de mandat à la direction générale - développement du projet Arbres et fleurs

Suite à un appel de projets communautaires lancé dans le comté par Madame la députée Claire IsaBelle, le dépôt d'une lettre reçue de sa part est présenté aux membres du Conseil, nous informant qu'un budget de 3 000\$ est octroyé à la municipalité de Franklin pour le projet soumis : Fleurs et plantes. Madame IsaBelle ajoute également avoir soumis nos demandes à différents ministres afin de solliciter leur contribution pour une plus grande partie ou au complet, espérant une réponse d'ici quelques semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Franklin

La municipalité doit transmettre un relevé annuel identifiant les membres du conseil de la municipalité de Franklin ayant déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires. À l'exception de la déclaration du conseiller Éric Payette, la direction générale recueille les déclarations et procèdera à l'envoi de celles-ci au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) annuellement.

4.5 Acceptation d'offre de service de PG Solutions - VOILÀ

ATTENDU l'offre de service reçue de PG Solutions - VOILÀ;

ATTENDU les améliorations possibles du site internet de la municipalité, facilitant l'accès aux taxes et permis pour les citoyens;

086-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte l'offre de service de PG Solutions - Voilà, au coût de 5 940 \$ plus taxes;

QU'une somme de 5 000 \$ provenant du poste budgétaire 02-61000-419 soit réaffectée au poste budgétaire 02-13000-414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Acceptation d'offre de service de PG Solutions - Transphere Paiement

ATTENDU l'offre de service reçue de PG Solutions - Transphere Paiement,

ATTENDU une plateforme qui facilite la relation entre les citoyens et la municipalité en centralisant toutes les interactions possibles en un seul Dossier citoyen personnalisé;

ATTENDU la possibilité de simplifier le paiement par les citoyens et la gestion des comptes;

087-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt
APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte l'offre de service de PG Solutions - Transphere Paiement, au coût de 1 448 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



088-03-2021

4.7 Offre de services de M. Roy Vaincourt pour coupe de gazon 2021

ATTENDU l'offre de services reçue de M. Roy Vaincourt pour l'année 2021;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde à M. Roy Vaincourt le contrat de coupe d'herbes, pour la saison 2021, de l'hôtel de ville et le terrain municipal du bureau de poste au coût de 1 400\$, de 4 400\$ pour le parc Antoine-Labelle et de 900\$ pour le nouveau lot à côté du parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.8 Dépôt du compte-rendu de la rencontre du lundi 22 février à 9h

Un compte-rendu est présenté aux élus, expliquant la rencontre du 22 février 2021 par visioconférence entre la direction générale, la responsable au Service des Finances, la coordonnatrice de projet, le maire, la comptable ainsi que la vérificatrice. Les sujets discutés ont porté sur l'état de la situation financière de la municipalité, les états financiers ainsi que de nouvelles méthodes de travail.

4.9 Acceptation conditionnelle de l'entente concernant le dossier municipal d'expropriation des parties de lots et de la contestation du droit à l'expropriation - signature d'une transaction et reçu-quittance et actes de vente

ATTENDU les procédures judiciaires d'expropriation intentées par la Municipalité de Franklin devant le Tribunal administratif du Québec dans les dossiers portant les numéros SAI-M-288326-1907 et SAI-M-288322-1907;

ATTENDU les procédures judiciaires intentées par Lyne Byette et Gestion Lyne Byette inc. en contestation du droit à l'expropriation devant la Cour supérieure dans le dossier portant le numéro 760-17-005472-199;

ATTENDU les négociations intervenues;

ATTENDU l'entente de principe négociée entre la direction générale et madame Lyne Byette;

ATTENDU qu'il est opportun de régler le litige entre les parties;

089-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

D'autoriser le maire et le directeur général à signer la transaction et reçu-quittance ci-jointe conditionnellement à ce que madame Lyne Byette et Gestion Lyne Byette inc. aient, au préalable, signé ladite transaction;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout acte de vente permettant la pleine réalisation de la transaction et reçu-quittance ci-jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.10 Résolution d'appui - Plaintes et insatisfaction auprès de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL)

ATTENDU QUE depuis février 2020, les besoins des utilisateurs terrestres et maritimes des ponts-levis Nos 9 et 10 ont été clairement exprimés aux gestionnaires de la CGVMSL;

ATTENDU QU'une communication de qualité repose sur un réseau d'information et d'échange efficace;

ATTENDU QUE la section du site web de la CGVMSL portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve est désuète et qu'elle ne permet pas aux utilisateurs d'obtenir en temps réel les informations sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10;

ATTENDU QU'il est difficile pour les citoyens et les entreprises de notre communauté de communiquer les insatisfactions et de formuler des plaintes à la CGVMSL;

ATTENDU QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement imposent des contraintes majeures à tous les utilisateurs;

ATTENDU QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipements engendrent des impacts majeurs et parfois regrettables pour les différents services de sécurité publique;

ATTENDU QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des répercussions économiques importantes pour les entreprises de toute la région;

ATTENDU QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis Nos 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des conséquences sur la qualité des services des entreprises;

ATTENDU QUE le transport terrestre et maritime est crucial pour le développement économique des municipalités et des villes;

EN CONSÉQUENCE,



090-03-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Franklin demande que la CGVMSL :

Modernise la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin que les utilisateurs puissent planifier leurs déplacements en temps réel. Cette page web dédiée devrait être ergonomique, facile à trouver et à consulter tant par ordinateur que par téléphone cellulaire;

Modernise la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin de permettre un accès facile aux utilisateurs afin qu'ils puissent formuler des plaintes et adresser des demandes d'information;

Informe systématiquement et rapidement les élus et acteurs concernés de la région par voie d'avis ou de communiqués quant aux bris et aux périodes d'entretien des infrastructures liées aux ponts-levis Nos 9 et 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.11 Dépôt de planification de travaux numéro 1 en vue d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE,

091-03-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte la présente résolution et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Greffe

Aucun point à ce sujet.

6. Ressources humaines

6.1 Autorisation d'affichage d'un(e) stagiaire à titre d'inspecteur municipal pour la saison estivale 2021

ATTENDU les besoins actuels du Service d'urbanisme durant la saison estivale;

092-03-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'affichage d'un poste à titre de stagiaire pour assister le personnel du Service d'urbanisme à effectuer les inspections requises et



toutes autres tâches connexes, et ce, pour la période se terminant à la fin de la saison estivale 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Détermination de date pour la formation Interaction entre le conseil municipal, le maire et la direction générale: *Qui fait quoi en matière de ressources humaines?*

093-03-2021

ATTENDU la planification de la formation Interaction entre le conseil municipal, le maire et la direction générale: *Qui fait quoi en matière de ressources humaines?*;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil souhaite que la formation se tienne le 23 mars 2021 à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Adoption de la Politique en cas de fraude

094-03-2021

ATTENDU le dépôt de la Politique en cas de fraude;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte une Politique en cas de fraude telle que présentée et en assurer l'adhésion par tous les employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

095-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU D'approuver la liste des déboursés, du chèque no 24945 au chèque no 24986, du mois de février pour un montant de 133 530,74\$ plus un prélèvement de 183,89 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'approuver la liste des comptes à payer au montant de 121 980,73\$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'approuver les salaires des employés municipaux totalisant 31 641,11\$ pour la période du 24 janvier au 20 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Fin de contrat location-achat du copieur

096-03-2021

ATTENDU la fin de contrat de location-achat du copieur;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le dernier paiement du contrat de location-achat du copieur de ServicoFax au coût de 100,00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Sécurité publique

8.1 Desserte incendie de la municipalité du canton de Havelock par le service incendie de la municipalité de Franklin - suite de la résolution 365-12-2020

097-03-2021

ATTENDU la résolution 365-12-2020;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE de réitérer l'intention de la municipalité à modifier l'entente de desserte en services incendie et d'exiger 10 000 \$ pour la desserte en services incendie par la Municipalité de Franklin pour l'année 2021;

QUE le Service incendie de la Municipalité de Franklin cesse toute desserte en services incendie sur le territoire du canton de Havelock;

DE communiquer à nouveau la position de la Municipalité de Franklin à la Municipalité du canton de Havelock et celle de Hemmingford;

DE cesser toute reconduction de ladite entente en regard à la desserte en service incendie de la Municipalité du Canton de Havelock;

D'aviser la Municipalité du Canton de Hemmingford des intentions de la Municipalité de Franklin de se retirer de ladite entente au cours du 6 avril, moment auquel le procès-verbal de cette séance du conseil sera adopté;

DE convier le Maire de la Municipalité du Canton de Havelock et de Hemmingford



afin de clarifier la position de la Municipalité de Franklin que cette dernière souhaite se retirer des ententes avec chacune des municipalités en question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Transports et voirie

9.1 Adoption du rapport d'activité du mois de février du Service des travaux publics

ATTENDU QUE le contremaître du Service des travaux publics a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois de février 2021 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

098-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Octroi de contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier 2021 - option 1 et 2

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres placé sur le SÉAO, la municipalité a reçu deux (2) soumissions dans le délai prescrit, à savoir celles de Les Pavages M.C.M Inc. et Potvin Excavation, les prix offerts étant les suivants pour un contrat avec option 1, soit de deux (2) ans avec un an optionnel et, option 2, soit un contrat de 5 ans:

Soumission-naire	Option	Prix	TPS	TVQ	TOTAL
Les Pavages M.C.M inc.	1	512 200,23 \$	25 610,01 \$	51 091,97 \$	588 902,21 \$
	2	1 319 608,75 \$	65 980,44 \$	131 630,97 \$	1 517 220,16 \$
Potvin Excavation	1	583 834,00 \$	29 191,70 \$	58 237,44 \$	671 263,14 \$
	2	2 553 915,00 \$	127 695,75 \$	254 753,02 \$	2 936 363,77 \$

ATTENDU QU'après étude et analyse de chacune des soumissions reçues de chacun des deux (2) entrepreneurs concernés, il s'avère que celle de Les Pavages MCM inc. est la plus basse soumission conforme, tel qu'il appert du tableau ci-dessus reproduit;

099-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents;

D'octroyer le contrat de cinq (5) ans à l'entreprise Les Pavages M.C.M inc., le tout au prix de 1 517 220,16 \$, avec taxes et ce, pour les années 2021-2022-2023-2024-2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé, pour l'année civile 2019, une compensation de 176 424,00\$ pour l'entretien du réseau routier local ;

CONSIDÉRANT QUE ce montant vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les annexes A et B du programme sont remplacées et que l'information concernant l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts doit se retrouver au rapport financier;

100-03-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Payette, appuyé par le conseiller Yves Métras et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Franklin informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Modification de la résolution 391-12-2020 - Acceptation de l'offre de service d'USD Loubac pour le remplacement des couvercles des bacs de recyclage

ATTENDU la résolution 391-12-2020;

101-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE la résolution indique clairement que le coût de l'offre de service



d'USD soit défrayé par les sommes provenant du surplus affecté ordures-recyclage #55 93020 000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 Adoption du rapport d'activité du mois de décembre de la technicienne en assainissement des eaux

ATTENDU QUE la technicienne en assainissement des eaux a déposé au Conseil le rapport d'activité municipal pour le mois de décembre 2020;

102-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Octroi de mandat en vue du développement résidentiel de la municipalité et du développement du réseau d'égout et d'aqueduc

Étant donné la nature du développement résidentiel et les capacités résiduelles de l'usine d'épuration de la Municipalité, la direction générale dresse un portrait de l'état actuel des informations obtenues au fil des études sur notre réseau d'égout et d'aqueduc. La direction générale précise aussi la nature des développements prévus dans le secteur St-Antoine-Abbé et les besoins d'augmentation des capacités de traitement de l'usine d'épuration. Les élus conviennent de fixer une rencontre de travail avec l'ingénieur François Poulin pour le 16 mars 2021 afin d'expliquer la suite des procédures afin d'augmenter la capacité de l'usine d'épuration avant d'octroyer quelconque mandat en ce sens.

11. Urbanisme et environnement

11.1 Procès-verbal de la séance du 26 novembre 2020 du CCU

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 26 novembre 2020 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

103-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Procès-verbal de la séance du 18 février 2021 du CCU

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 18 février 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

104-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Demande de P.I.I.A. pour le 831, chemin Welsh

ATTENDU que le requérant a déposé une demande de permis pour l'agrandissement de sa résidence située au 831, chemin Welsh;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de P.I.I.A. a été transmis au Conseil;

ATTENDU QUE le CCU est d'avis que ce projet rencontre les objectifs et les critères du PIIA et qu'il y a lieu d'autoriser l'agrandissement de la résidence tel que présenté au plan d'architecture et au plan d'élévation préparé par Michel Pintal, numéro du projet A0620-01, feuilles 1 à 5, le tout faisant partie intégrante de la présente, aux conditions que le revêtement extérieur soit de la gamme Canexcel ridgewood de couleur Loup gris (gris pâle) ou Graniste (gris foncé) et que la toiture soit en tôle rouge;

105-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

D'AUTORISER l'agrandissement de la résidence du 831 Welsh tel que présenté aux



plans et aux conditions précitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Demande de P.I.I.A. pour le 2650, rue du Parc

ATTENDU QUE le CPE Abracadabra-Les petites pommes a déposé une demande de permis pour l'agrandissement de son bâtiment et de son stationnement situés au 2650, rue du Parc;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de P.I.I.A. a été transmis au Conseil;

ATTENDU QUE le CCU est d'avis que ce projet rencontre les objectifs et les critères du P.I.I.A. et qu'il y a lieu d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal et du stationnement tels que présentés aux plans d'architecture, d'élévation et d'implantation : dessins numéros A-50, A-75, A 101 et A-300 du projet AZ191120 d'AZ architecte, le tout faisant partie intégrante de la présente;

106-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

D'AUTORISER l'agrandissement du bâtiment principal et du stationnement du 2650, rue

du Parc tel que présenté aux plans .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.5 Demande de P.I.I.A. pour le 2710, rue de l'Eden

ATTENDU QUE le requérant a déposé une demande de permis pour la construction d'une nouvelle résidence au 2710, rue de l'Eden;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de P.I.I.A. a été transmis au Conseil;

ATTENDU QUE le CCU est d'avis que ce projet rencontre les objectifs et les critères du P.I.I.A. et qu'il y a lieu d'autoriser la construction tel que présentée au projet d'implantation préparé par Sébastien Rheaul, arpenteur géomètre (dossier 57292, minute 14980) et au plan d'architecture Modification au modèle PM0004 Océanne-RÉV.1 de PLAN MAISON dessiné par Véronique Blondin (dessins A-200, A-201 et A-202) , le tout faisant partie intégrante de la présente;

107-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

D'AUTORISER la construction d'une nouvelle résidence au 2710, rue de l'Eden, telle que présentée aux plans précités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.6 Demande de P.I.I.A. pour le 2569, route 209

108-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU de reporter le dossier à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.7 Demande de P.I.I.A. pour le 3935, route 201

ATTENDU QUE le requérant a déposé une demande de démolition de son garage accessoire à sa résidence située au 3935, route 201;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'avis du CCU sur cette demande de P.I.I.A. a été transmis au Conseil;

ATTENDU QUE le CCU est d'avis que ce projet rencontre les objectifs et les critères du P.I.I.A. et qu'il y a lieu d'autoriser la démolition du garage;

109-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

D'AUTORISER la démolition du garage de la résidence du 3935 route 201.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.8 Détermination de date et constitution d'un comité de travail pour le dossier de signalisation de la rue de l'Église

ATTENDU la volonté du Conseil de constituer un comité de travail dans le but de revoir la signalisation sur la rue de l'Église;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard



110-03-2021

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt
ET RÉSOLU QUE ce Conseil souhaite constituer un comité de travail et de prévoir une rencontre le mardi 16 mars à cet effet;
QUE le Comité de travail puisse former une recommandation au Conseil municipal pour ledit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.9 Adoption du rapport d'activité de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE l'inspecteur a déposé au conseil municipal le rapport d'activités municipales de septembre 2020 à février 2021 inclusivement;
ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

111-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge
ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport et recommande d'assurer des suivis d'inspections plus serrés par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1 Dépôt de correspondance des étapes finales de conception – projet de terrasse au Parc Antoine-Labelle

Le dépôt de correspondance des étapes finales de conception concernant la construction d'une nouvelle terrasse au Parc Antoine-Labelle est présenté aux membres du Conseil. La direction générale avise les élus des prochaines étapes du projet en vue d'une construction au cours de l'année 2021. Après discussions, les élus s'en déclarent satisfaits.

12.2 Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis

ATTENDU la demande reçue de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) visant une campagne de sensibilisation du gouvernement pour le financement de logements communautaires et sociaux;

112-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras
ET RÉSOLU de ne pas donner suite à la proposition déposée par l'AGRTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 Acceptation d'offre de service de l'entreprise Création Webson pour la captation vidéo pour le développement socioéconomique de la municipalité

ATTENDU l'offre de service de l'entreprise Création Webson pour la captation vidéo pour le développement socioéconomique de la municipalité;

113-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras
ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'offre de service de l'entreprise Création Webson pour la captation vidéo de 20 h pour le développement socioéconomique de la municipalité au coût de 2 070 \$, plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4 Intégration de la municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka à la régie intermunicipale pour l'exploitation de la patinoire régionale de Huntingdon

ATTENDU le dépôt de l'extrait du procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le 9 février 2021 à 20h;

114-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette
ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit dépôt en question et accepte ladite résolution de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.5 Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière Initiative canadienne pour des collectivités en santé en vue d'un projet structurant de construction d'une infrastructure récréative municipale et polyvalente au Parc Antoine-Labelle

ATTENDU le dépôt d'une demande de subvention par la direction générale dans le



cadre du programme d'aide financière Initiative canadienne pour des collectivités en santé en vue d'un projet structurant de construction d'une infrastructure récréative municipale et polyvalente au Parc Antoine-Labelle;

115-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil appuie ledit projet déposé lors de la séance dans le cadre du programme d'aide financière Initiative canadienne pour des collectivités en santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.6 Projet de jardins communautaires pour la saison 2021

ATTENDU QU'un projet de jardins communautaires est dans l'intérêt de la municipalité et viendrait répondre à des demandes citoyennes;

116-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate l'Administration afin de développer un projet de jardins communautaires pour la saison estivale 2021;

DE concerter le Comité d'embellissement dans le développement dudit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.7 Projet d'aménagement d'un parc à la maison municipale et à l'église Zion

ATTENDU QU'un projet d'aménagement d'un parc à la maison municipale est dans l'intérêt de la municipalité afin d'accueillir plus de visiteurs sur le site;

ATTENDU QU'un projet d'aménagement d'un parc à l'église Zion pourrait aussi être dans l'intérêt de la municipalité de Franklin et de la municipalité du canton de Havelock;

117-03-2021

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Havelock prévoit octroyer 1 000 \$ à la municipalité de Franklin pour aménager le site de l'église Zion;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU que ce Conseil souhaite mettre en place seulement un projet de parcs sur le territoire de la Franklin pouvant améliorer les capacités d'accueil des visiteurs;

DE valider la pleine contribution financière de la municipalité du canton de Havelock pour l'aménagement du site de l'église Zion;

QUE la Municipalité de Franklin souhaite aménager le site de l'église Zion à condition que le projet soit entièrement financé par la Municipalité du canton de Havelock;

QUE les sites prévus pour les parcs demeurent exclusivement sur le territoire de la municipalité de Franklin;

QUE les sommes des subventions soient affectées à des sites sur le territoire municipal;

QUE les priorités de développement de parcs ou de halte cycliste soient sur le territoire municipal uniquement;

QUE les autres sites préconisés valorisent le patrimoine bâti et les routes populaires déjà visitées par les touristes ou cyclistes de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Développement économique

13.1 Projet de vente de produits locaux

ATTENDU QU'un projet de vente de produits locaux est dans l'intérêt de la Municipalité de Franklin afin de soutenir son développement économique;

118-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE de mandater la direction générale afin de mettre un projet de produits locaux pour la saison estivale 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Correspondance

14.1 Lettre de démission d'une membre du Comité d'embellissement

ATTENDU le dépôt de la lettre de démission d'un membre du Comité d'embellissement;

119-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE d'accepter ladite lettre de démission telle que présentée lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



15. Divers

15.1 Projet du Comité d'embellissement - Plantation d'arbres et arbustes au Parc Antoine-Labelle

Ce point est reconduit à une séance ultérieure.

15.2 Date de la prochaine séance ordinaire : 5 avril 2021 (lundi de Pâques)

120-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce conseil reconduise la séance du conseil du 5 avril au mardi 6 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3 Lettre d'appui - Centre mère-enfant

121-03-2021

ATTENDU la demande d'appui à l'initiative *Sauvons le Centre mère-enfant*;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie ladite demande;

QU'on mandate la direction générale à transmettre une copie de la lettre au ministre de la santé et des services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.4 Dossier : Quai - Port Lewis

122-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil se penche sur l'entente conclue avec la MRC et de reporter le point, le cas échéant, à une séance extraordinaire pour réitérer la position de la municipalité de Franklin envers le dossier en question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Documents à consulter

16.1 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 28 octobre 2020, à 21h

16.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 25 novembre 2020, à 10h50

16.3 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 25 novembre 2020, à 11h27

16.4 Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 décembre 2020, à 19h57

16.5 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 20 janvier 2021, à 20h15

16.6 Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 février 2021, à 18h30

17. Parole aux élus

Aucun point relevé.

18. Levée de la séance

123-03-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

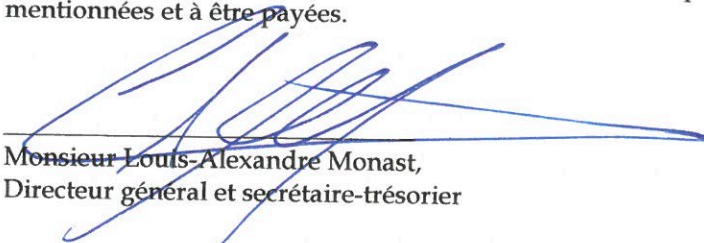
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 22h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.


Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier



La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 1^{er} mars 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Douglas Brooks

Monsieur Douglas Brooks,
Maire

Louis-Alexandre Monast

Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier